

ANNEXE 9

Liste des conventions relevant de l'article L225-38 du Code de commerce

CITADIS

Société Anonyme d'Economie Mixte Locale au capital de 10 000 000 €

Hôtel du Département, place Viala 84000 AVIGNON

SIRET : 602 620 304 00041

Personne morale concernée - Caisse des Dépôts et de Consignation

Dans le cadre de la SCI de la Croix Rouge

- Mandat de gestion de la SCI Croix-Rouge pour un montant annuel de 15 000 € HT et avenant n°1 du 3 avril 2017 intégrant une mission complémentaire de gestion des locaux pour une rémunération de 5% HT des loyers mis en recouvrement
- Avances en comptes courant d'associés rémunérée pour 687 326 € au taux de 2%.

Dans le cadre de la SCI des Fenaïsons

- Avances en comptes courant d'associés de 150 750 € rémunérés au taux de 1%.

Personnes morales concernées : Caisse des Dépôts et de Consignation et CEPAC :

Dans le cadre de la SAS EDIFIS

- Garantie d'emprunt accordée par Citadis sur 216 mois à EDIFIS pour un emprunt de 855 121 € à 2.50% octroyé par la CEPAC
- Garantie d'emprunt accordée par Citadis sur 192 mois à EDIFIS pour un emprunt de 1 631 324 € à 2.37% octroyé par le Crédit Agricole Alpes Provence.
- Contrat d'assistance administrative de la SAS EDIFIS pour un montant annuel de 15 000 € HT
- Mandat de gestion locative de l'immeuble SAV Auchan pour la SAS EDIFIS pour une rémunération de 4% HT des loyers facturés ainsi que de gestion des travaux de Grosses Réparation pour une rémunération de 4% HT du montant HT des travaux et honoraires.
- Mandat de gestion locative de l'immeuble Hamadryade C pour la SAS EDIFIS pour une rémunération de 2.5% HT des produits locatifs facturés HT ainsi que de gestion des travaux de Grosses Réparation pour une rémunération de 4% HT du montant HT des travaux et honoraires.

Personnes morales concernées - CCI AV

Dans le cadre de la SCI du Parc des Expositions d'Avignon

- Mandat de gestion de la SCI du parc expos d'Avignon pour un montant annuel de 10 000 € HT
- Avance en comptes courants d'associés pour 1 066 347 € non rémunérés

Mandataire social concernés : M. Xavier SIMON – Directeur général

Dans le cadre du GE CITADIS-T84

- Convention de mise à disposition de locaux entre la SAEM CITADIS et le GE CITADIS-T84 à titre gratuit.